

KARATE CLUB MUSSEEN

Siège Social : Mairie de Mussy-sur-Seine - 7, place de l'hôtel de ville - 10250 Mussy sur seine

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'association du 26/09/2023

Séance ouverte à 18h45

Les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale présidée par M. Defrance Aurélien, et ont été convoqués conformément aux dispositions inscrites dans les statuts de l'association.

La validité de la convocation est reconnue par les membres de l'Association.

Membres présents ou représentés :

Boutron Lilou, Defrance Aurélien, Defrance Héloïse, Defrance Victor, Encinas Emmanuelle, Encinas Frédéric, Fagiolini Valentin, Grenier Léopold, Perrot Didier et Robert Mathis.

Dix adhérents membres de l'association et ou représentants légaux présents. Présence également de Mme Guérin Dechannes Laurène (présidente démissionnaire) et de M. Desmier Jean-Louis, 1^{er} adjoint de la commune. Mr Royer Georges est excusé.

En conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président met à disposition des membres les éléments suivants :

- La copie de la convocation adressée à chaque membre,
- La feuille de présence,
- Un exemplaire des statuts,
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée,
- Le compte de résultat de l'année 2022 /2023,
- Le bilan prévisionnel.

Le Président rappelle le contexte associatif et les motifs justifiant la convocation à cette réunion.

Ordre du jour :

- Mot du président et Présentation du rapport d'activités,
- Vote des statuts,
- Approbation des comptes annuels,
- Nomination de membres du bureau,
- Présentation du budget prévisionnel de l'association,
- Présentation des projets de l'association,
- Montant des cotisations,
- Horaires des cours,
- Bilan sportif.

Mot du Président et présentation du rapport d'activités

Le Président remercie les adhérents présents, ainsi que les autorités locales (maire et représentant des associations) pour leur soutien apporté au club, prêt de la salle et ses commodités, chauffage, eau, électricité, ainsi que pour la subvention accordée tous les ans. Il remercie également les professeurs.

Le Président présente le rapport des activités de l'association de l'exercice social clôturé.

Le karaté club a dispensé son enseignement du karaté et a participé aux différentes manifestations de la fédération française de karaté. Participation également à l'action locale en accueillant des membres de Mussy sur seine et des villages des alentours (Channes, Celles, Plaines, Les Riceys, Neuville, Fouchères, Merrey, Courteron et Poinçon les Larrey).

Au niveau de l'activité des cours, ils ont été réguliers avec peu d'absence des adhérents. Nous remercions les parents et les pratiquants pour leur régularité.

Des cours sous forme de stage ont été ajoutés pour la préparation aux compétitions ainsi que pour le passage de grade pendant les périodes scolaires. Le passage de grade a été satisfaisant dans l'ensemble, tous ont progressé.

Pour la saison 2022-2023, le club comptait 26 licenciés dont, 40% féminin et 60 % masculin. En fin de saison, 2 membres du bureau directeur ont démissionné. Une assemblée extraordinaire a eu lieu afin d'élire provisoirement de nouveaux élus aux postes vacants.

Vote de la modification des statuts

Lecture de la mise à jour des statuts qui ont été revus sur la base type des statuts associatifs de la fédération française de karaté.

Votés et approuvés à l'unanimité.

Approbation des comptes annuels

Le trésorier de l'association présente aux membres effectifs les comptes annuels

L'assemblée générale reconnaît et accepte les comptes.

Nomination et élection des membres du bureau de l'association

Président :

M. Aurélien Defrance, demeurant 20, rue du générale Leclerc 10340 Les Riceys.

Secrétaire :

Mme Emmanuelle Encinas, demeurant 24, av du général de gaulle 10250 Mussy sur seine.

Trésorier

M. Didier Perrot, demeurant 10 rue Chapotte 10250 Mussy sur seine.

Vice-Président :

M. Frédéric Encinas, demeurant 24, av du général de gaulle 10250 Mussy sur seine.

Tous élus à l'unanimité par les membres présents ou représentés.

Présentation du budget prévisionnel de l'association

Le président décide de procéder à la présentation des projets d'activités pour l'exercice à venir. Le trésorier présente le budget de l'association pour l'exercice social à venir.

Présentation des projets de l'association :

- Préparation aux compétitions,
- Préparation aux passages de grade,
- Organisation de stages pendant les vacances scolaires,
- Organisation d'un stage avec un expert.
- Voyage organisé à l'OPEN de Paris.

Montant des cotisations

Le montant de la cotisation annuelle est de 140 euros. Ce montant devra être réglé par les membres de l'association une fois par an.

Horaires des cours :

Enfants

Mardi

Cours Confirmés : 18h30-19h30

Mercredi

Cours moins de 7 ans : 17h15-18h

Cours débutants plus de 7 ans : 18h-19h

Cours confirmés : 18h-19h30

Vendredi : Tous les 15 jours (selon calendrier)

Cours débutants et confirmés : 18h30-19h30

Adultes

Mardi : 18h30-20h30

Jeudi : 18h30-20h30

Vendredi : 19h30-20h30

Bilan Sportif

Adultes :

Bruno Gavazzi ceinture noire, Laurène Guerin Dechannes et Aurélien Defrance ceinture noire 3^e dan.

Obtention du diplôme d'instructeur fédéral pour Emmanuelle Encinas.

Stage avec Nobuaki Kanazawa 8^e dan expert japonais. Stage de 2 jours avec Shinji Tanaka expert japonais 7^e dan. Stages sur Dijon avec Martial Salvador 7^e dan. Stage de 4 jours cet été avec Bernard Bilicki 9^e dan.

Du côté des enfants :

Récolte fructueuse de médailles aux différentes compétitions.

Championnat de Côte d'Or kata :

Benjamin Wenner, Robinet Eva, Léopold Grenier, Héroïse Defrance, tous 3^e dans leur catégorie respective.

Championnat de Côte d'Or combat : 1^{re} Boutron Lilou et Héroïse Defrance, 2^e Manon Guérin Dechannes, 3^e Robinet Eva, Ugo Gyejacquot et Victor Defrance.

Coupe bourgogne combat :

1^{re} Héroïse Defrance, 2^e Manon Guérin et Victor Defrance, 3^e Boutron Lilou et Wenner Benjamin.

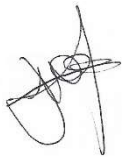
Manon Guérin Dechannes, Héroïse et Victor Defrance sélectionnés pour la coupe de France.

Open bourgogne franche comté :

2^e Boutron Lilou et Victor Defrance.

Clôture de séance à 20h16.

Le 26-09-2023



Le Président
Aurélien DEFRANCE



La secrétaire de séance
Emmanuelle ENCINAS